

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois

Extrait du registre des délibérations du comité

MEMBRES EN EXERCICE 12 - Présents 7 : MM. LABREGERE Olivier, DESROCHE Roger, REYGNAUD Claude, MAYAUD Thierry, PAUZAT Yves, MOURET Serge, CHARBONNIER Maurice.

ABSENTS EXCUSES : MM. DUMONT Bernard, THALAMY Bernard, LEMARCHAND Frédéric, ROUX Jacques, DUCHEZ Michel.

Président de séance : M. LABREGERE Olivier **Secrétaire de séance** : M. DESROCHE Roger

01 – DESIGNATION DE DELEGUES EN VUE DE LA RENEGOCIATION DU CONTRAT D'ACHAT D'EAU AVEC LE SYNDICAT VIENNE COMBADE

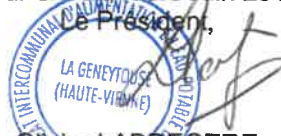
Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
12	7	0	7	7	7	0

Le président rappelle que l'article 9 du contrat d'achat/vente d'eau signé avec le Syndicat Vienne Combade est rédigé comme suit : « Le présent contrat est conclu à compter du 1^{er} janvier 2015, il sera renouvelé annuellement par tacite reconduction pour une durée de 5 ans. Un an avant la date d'expiration, la collectivité et le SVC conviennent de désigner des représentants qui se rencontreront en vue de définir les modalités de poursuite de la livraison de l'eau ou s'il y a lieu, des modalités de fin de contrat ».

Le président invite donc l'assemblée à désigner trois représentants en vue de la renégociation de ce contrat.

LE COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité :
DESIGNE MM LABREGERE Olivier, REYGNAUD Claude et CHARBONNIER Maurice pour représenter la collectivité dans le cadre de ces négociations.

Pour extrait, le 16 Juin 2019

Le Président,

Olivier LABREGERE